

L'ENCEINTE MICHELSBERG DE CRÉCY-SUR-SERRE (AISNE, FRANCE) PRÉSENTATION PRÉLIMINAIRE

Gilles NAZE

INTRODUCTION

La découverte de l'enceinte a eu lieu en 1990 par l'observation aérienne partielle d'un fossé curviligne interrompu dont une extrémité venait s'appuyer sur un escarpement localement marqué en bordure de la plaine alluviale de la Serre, un affluent de l'Oise (fig. 1). La présence d'une enceinte néolithique paraissait envisageable et des ramassages au sol d'artefacts lithiques suggéraient une appartenance au Néolithique moyen. Seule la partie orientale du retranchement semblait alors conservée. La réalisation d'un sondage en 1996 avait confirmé la présence d'une enceinte ceinturée par un rempart dont l'effondrement était bien visible dans le comblement du fossé. Le mobilier céramique recueilli, peu abondant, permettait une attribution au Néolithique moyen II.

Entre 1998 et 2009, neuf campagnes de fouilles programmées, d'environ un mois chacune, y ont été réalisées (NAZE, 1998, 2000, 2002 à 2005, 2007 à 2009). Les premières interventions ont concerné différents secteurs du fossé d'enceinte révélés par les observations aériennes. À partir de 2002, une recherche à caractère systématique sous la forme de tranchées linéaires dans l'intérieur de l'enceinte est venue s'y ajouter. Jusqu'en 2007, des tranchées d'une largeur de 2 m et espacées de 5 m (ouverture de 28,6 %) ont été réalisées dans la partie centrale ainsi qu'à l'ouest (fig. 3). Depuis 2008, dans le quart nord-ouest, leur largeur est passée à 4 m avec un espacement entre-elles de 12 m (ouverture de 25 %) afin de

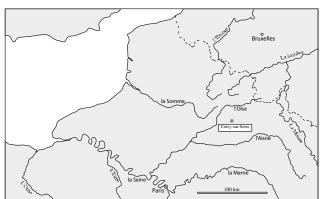


Fig. 1 - Localisation du site.

pouvoir repérer plus facilement les aménagements anthropiques. Cette approche n'a livré aucune structure contemporaine du retranchement et le fossé constitue la seule structure reconnue pour cette occupation dont les modalités restent largement hypothétiques. Ces investigations dans l'aire interne sont toutefois loin d'être exhaustives ; elles ont été engagées sur environ 30 % de la surface enclose estimée. Les photographies aériennes ainsi que les tranchées réalisées perpendiculairement au fossé dans le secteur oriental notamment, où le fossé est le mieux conservé, n'ont pas révélé d'aménagements associés à une palissade interne.

La conservation du fossé dans la partie occidentale est restée incertaine jusqu'en 2005, lorsque de nouvelles informations aériennes ont révélé plusieurs centaines de mètres de fossé et notamment le retour occidental du fossé vers le secteur alluvial. La forme générale, subrectangulaire, a été acquise en 2008 et confirmée par d'importants terrassements en 2009.

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE ET GÉOLOGIQUE

Le bassin de la Serre est essentiellement situé sur les étendues crayeuses du Sénonien inférieur (secondaire) qui se développent entre les hauteurs tertiaires de la Côte d'Île-de-France au sud et le massif

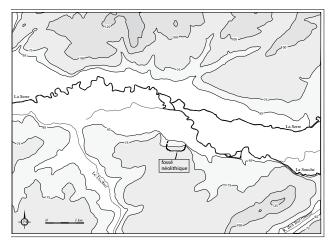


Fig. 2 - Contexte topographique.

ardennais au nord-est. C'est une région faiblement vallonnée où les cours d'eau sont peu encaissés. Localement, certains contextes topographiques en limite de plaine alluviale sont assimilables à ceux des rebords de plateaux par la présence ponctuelle d'un escarpement prononcé (fig. 2).

Le gisement est situé sur la commune de Crécy-sur-Serre (Aisne), aux lieux-dits "Le Bois de Sort" et "La Croix Saint-Jacques", sur une hauteur qui domine depuis le sud la vallée de la Serre. L'extrémité orientale du fossé d'enceinte s'appuie sur un escarpement situé en limite de la plaine alluviale. Il présente une pente à 50 % s'étirant sur une trentaine de mètres, ce qui donne un dénivelé d'une quinzaine de mètres entre le fond alluvial et le rebord du plateau (fig. 4). L'autre extrémité du fossé d'enceinte, à l'ouest, a été aménagée dans un contexte très différent et se dirige vers le secteur alluvial sans rupture topographique en prenant une direction parallèle à celle d'une vallée sèche qui marque la limite occidentale du retranchement. À cet endroit, la Serre partage le secteur alluvial, large de 1,5 km, avec un affluent, la Souche, qui coule actuellement à 325 m de l'extrémité orientale du fossé néolithique. La confluence se produit à environ 1 km en aval (fig. 2).

Le substrat est formé de craie sénonienne qui affleure sur de larges secteurs situés à l'est et au nord de la surface enclose par l'enceinte et supporte sur un large quart sud-ouest des recouvrements de limons lœssiques peu épais. L'ensemble de la zone occupée par l'enceinte a été affectée par une érosion non négligeable en raison d'un pendage dirigé vers le nord qui n'est pas inférieur à 4 % et s'accentue sur les pentes du thalweg qui jouxte le côté occidental de l'enceinte. Cette dépression présente un colluvionnement limoneux que les bâtisseurs ont manifestement choisi de ne pas traverser (fig. 4).

LE FOSSÉ NÉOLITHIQUE

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Depuis son extrémité orientale qui prend appui sur une pente assez marquée en surplomb du secteur alluvial, le fossé se dirige vers le sud en suivant une direction rectiligne sur un peu plus d'une centaine de mètres puis décrit une courbe régulière qui le réoriente vers l'ouest. Son tracé, parallèle à l'axe de la vallée et un peu au-delà de la courbe de niveau de 80 m, redevient plus ou moins rectiligne sur une longueur de près de 300 m. Une amorce de retour vers la plaine alluviale apparaît au niveau du tronçon 21 qui présente par ailleurs un décalage vers le sud d'une dizaine de mètres. Cette nouvelle orientation est à nouveau subrectiligne sur une longueur de 120 m puis une courbure très marquée réoriente le fossé en direction du nord, vers la vallée de la Serre. Le dernier tronçon de l'extrémité

occidentale (T35) prend une orientation un peu plus décalée vers l'est, ce qui tend à refermer l'enceinte sur elle-même (fig. 4). Les recherches engagées sur le côté nord n'ont jusqu'à présent rien donné.

Le fossé délimite sur trois côtés une enceinte de forme subrectangulaire dont l'espacement maximal, d'est en ouest, atteint 500 m. Il se développe sur une longueur de 850 m dont 618 m correspondent aux longueurs cumulées des tronçons conservés. Le quatrième côté, au nord, est partiellement délimité par l'escarpement oriental. La surface enclose peut être estimée à 14 ou 15 hectares. À l'issue de la campagne 2009, il reste 8,3 % de la longueur totale du fossé à fouiller.

La succession des campagnes de fouilles programmées sur cette enceinte a permis de fouiller manuellement le fossé, à l'exception de quelques coupes faites avec une pelle mécanique en 1998 et 2000 sur les tronçons 1, 4, 5 et 6. La fouille mécanique a été abandonnée car elle est trop destructrice pour les mobiliers.

DESCRIPTION DES SEGMENTS

Le fossé de Crécy-sur-Serre est formé d'une succession de segments, de longueurs très variables, séparés par des interruptions dont la longueur varie également fortement, ce qui peut être partiellement expliqué par l'érosion qui s'est manifestée sur ce gisement (fig. 4). Cette variabilité dimensionnelle des tronçons se retrouve aussi pour leur profondeur et leur morphologie. Corrélativement, il n'est pas possible d'envisager la présence d'un talus de conception standardisée sur la totalité du développement périphérique. D'autre part, l'absence de tranchée de fondation ou de trous de poteaux pour l'établissement d'une palissade interne nous prive d'informations essentielles permettant de localiser sans ambiguïté les entrées. Les retombées internes dans le fossé et la répartition des vestiges apportent toutefois des renseignements sur ces aménagements.

L'existence d'un talus est attestée lorsque le comblement des tronçons montre la présence de retombées internes essentiellement crayeuses. On observe ces dernières depuis l'extrémité orientale sur une longueur de 280 m, puis plus localement (au niveau des tronçons 14 et 15, 21 et 22, 25, 29 et 30) sur des longueurs comprises entre 25 m et 50 m. Le tronçon 35, sur l'extrémité occidentale du fossé, a été creusé essentiellement sur le bord de la colluvion limoneuse ; on n'y observe pas de retombées crayeuses mais le volume extrait et le pendage des couches permettent d'envisager la présence d'un rempart à proximité du bord intérieur.

Les segments de fossé qui présentent dans leur comblement des retombées crayeuses issues

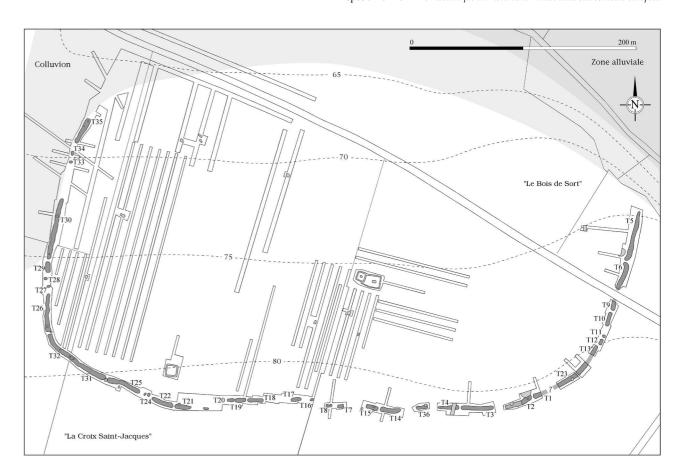
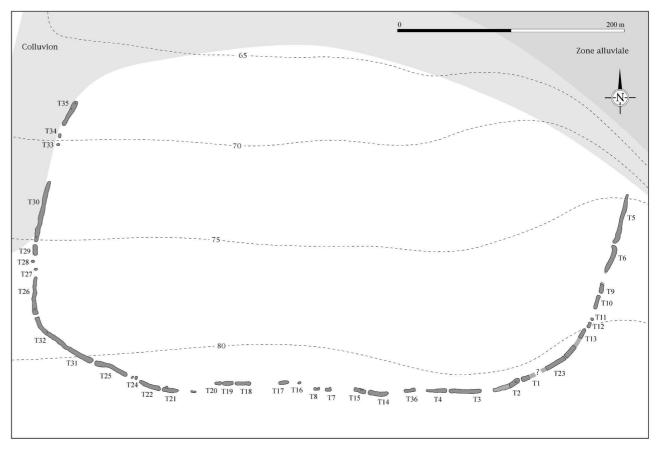


Fig. 3 - Plan général des structures de toutes périodes et des décapages.



395

Fig. 4 - Plan de l'enceinte.

94

du rempart interne sont généralement séparés par des interruptions étroites, de l'ordre de 2 m, et leur longueur est comprise entre 10 et 55 m. Leur profondeur, mesurée à partir de la surface de décapage, est comprise le plus souvent entre 0,90 et 1,10 m et atteint 1,60 m dans le tronçon 14. Ces différences ne signalent pas uniquement une éventuelle érosion différentielle, elles correspondent principalement à un choix des bâtisseurs. Les profils transversaux ont le plus fréquemment une forme en trapèze asymétrique avec un bord intérieur plus vertical et un fond plat et horizontal (fig. 5).

D'autres segments révèlent un comblement exclusivement limoneux. Leur longueur est généralement inférieure à 15 m (seuls les segments T31/32 et T26 sont plus longs avec respectivement 64 et 33 m) et ils sont séparés par des interruptions parfois très longues, en raison probablement de la disparition de certains d'entre eux par érosion. À l'exception du tronçon 35, creusé dans la colluvion limoneuse, leur profondeur est toujours inférieure à 60 cm et leurs profils transversaux sont le plus souvent en cuvette irrégulière (fig. 6). Le volume de matériaux crayeux extraits du fossé n'était pas suffisant pour édifier un talus imposant dont l'affaissement aurait produit des retombées caractéristiques sur le bord intérieur.



Fig. 5 - Coupe transversale du tronçon 10.



Fig. 6 - Tronçons peu profonds dans l'angle sud-ouest (T32, T26).

ANALYSE DU COMBLEMENT

Lorsque l'affaissement de la levée interne a participé au comblement sous la forme d'apports crayeux, leur importance est étroitement corrélée aux quantités de matériaux extraits du fossé. Les séquences stratigraphiques correspondantes sont alors assez facilement reconnaissables en fonction de la quantité de fragments de craie qu'elles renferment, de leurs dimensions et en fonction aussi de la coloration des matrices limoneuses qui présentent une grande variation de nuances allant du brun très clair au brun-noir.

Dans les secteurs où le comblement est exclusivement limoneux, les séquences stratigraphiques sont plus difficiles à distinguer. Leur observation est toutefois rendue possible lorsque des apports de résidus organiques ont donné aux sédiments une coloration plus foncée et lorsque des apports cendreux ou charbonneux permettent de repérer un profil d'équilibre.

Quatre phases principales de comblement sont apparues (fig. 7).

- *Phase 1*: elle correspond aux premiers apports intervenus peu après le creusement sur les bords extérieur et intérieur. Dans les secteurs où l'effondrement du rempart a participé au comblement, ces dépôts sont constitués de limons bruns clairs associés à de la craie fine ou en petits fragments. Sur le bord interne, des litages de craie pure ou des limons bruns s'y intercalent parfois. Lorsque le comblement est exclusivement limoneux, ces apports initiaux montrent une coloration brun ocre ou brun orangé.
- *Phase* 2 : elle caractérise une phase de stabilisation du profil antérieure au début de l'effondrement du rempart. La couche ainsi formée est généralement peu épaisse et sa composition est essentiellement limoneuse. La présence de charbons de bois y est assez fréquente et des apports détritiques y ont été régulièrement observés. Cette phase apparaît distinctement sur l'ensemble du secteur oriental ainsi que dans le tronçon 29.
- *Phase 3*: elle est associée au démantèlement de la levée interne qui, lorsqu'elle a participé au comblement du fossé, a produit une succession de retombées essentiellement crayeuses. Certaines apparaissent comme un mélange de craie fine et de limons clairs et d'autres sont formées principalement de blocs de craie dont les dimensions atteignent parfois une trentaine de centimètres. De tels blocs ont été observés au niveau de l'entrée aménagée entre les tronçons 5 et 6, non loin de l'extrémité orientale. Ils ont probablement permis d'édifier un parement externe pour renforcer le caractère remarquable de cette entrée que traduisent

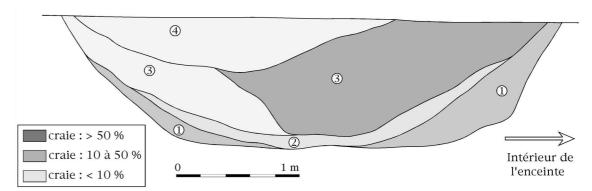


Fig. 7 - Représentation simplifiée d'une coupe transversale. Les numéros indiqués correspondent aux principales phases du comblement

également les extrémités incurvées des tronçons vers l'intérieur du retranchement. Dans le même temps, des apports limoneux se sont mis en place depuis l'extérieur du fossé.

Cette phase peut être subdivisée en trois séquences que l'on retrouve de façon systématique sur l'ensemble de la zone orientale et dans certains autres tronçons situés au sud et à l'ouest. Dans la première, les éléments crayeux représentent au moins 50 % du volume. La seconde correspond à un deuxième profil d'équilibre caractérisé par la présence parfois abondante de charbons de bois. La troisième est formée de couches où la craie est généralement moins abondante.

Dans les tronçons à comblement exclusivement limoneux, cette phase est assez souvent identifiée par la coloration plus foncée des sédiments sur le bord intérieur.

- *Phase 4*: c'est l'étape ultime du comblement de la section de fossé conservée qui intervient postérieurement à la stabilisation de l'affaissement du rempart. Sa composition est exclusivement limoneuse et elle n'apparaît que dans les tronçons les plus profonds.

LES STRUCTURES AMÉNAGÉES DANS LE FOSSÉ

Diverses structures domestiques ont été aménagées dans le fossé de Crécy-sur-Serre sur ses côtés sud et ouest. La plupart d'entre-elles l'ont été alors que le fossé était en grande partie déjà comblé, ce qui s'est le plus souvent traduit par un recoupement des couches en place et parfois également du bord intérieur du fossé. Les dernières retombées crayeuses dues à l'affaissement de la levée interne sont alors généralement venues sceller ces aménagements que l'on associe à la phase finale de l'occupation de l'enceinte. Seuls les foyers du tronçon 35 ont été établis au début de l'occupation. Les mobiliers recueillis dans ces structures sont attribuables à l'étape ancienne du Michelsberg

occidental (ils sont évoqués dans la description qui suit). D'est en ouest, nous avons observé :

- Une fosse sub-rectangulaire (2 m sur 1,40 m) dans sa partie supérieure et devenant irrégulière et étroite en profondeur (tronçon 2). Profonde de 2,80 m sous le niveau de décapage, elle présentait dans son comblement supérieur une succession de niveaux très charbonneux dont l'un a livré un gobelet à épaulement d'inspiration chasséenne (fig. 12, n° 2).
- Une structure de combustion quadrangulaire, de 2 m sur 1,50 m, empierrée assez soigneusement avec des blocs de craie de 5 à 10 cm d'épaisseur et dont la longueur atteignait pour les plus grands une cinquantaine de centimètres (fig. 8) (tronçon 15). Le sédiment sous-jacent était fortement rubéfié et les roches ont parfois été fragmentées sur place par la chaleur. Cette structure recoupait le bord intérieur du fossé.
- Un four établi, comme la structure précédente, en partie sur le bord intérieur du fossé vers la fin de la phase 3 du comblement (fig. 9) (tronçon 21). La chambre de chauffe mesurait 2 m de diamètre et se prolongeait vers le fossé, utilisé comme aire d'accès, par un étranglement d'une largeur de 1,20 m. La sole était empierrée avec des blocs de craie et des grès dont l'agencement ne paraissait pas très soigné lors de la fouille. La base de la voûte, creusée en sape, était rubéfiée sur une épaisseur de 5 cm.



Fig. 8 - Structure de combustion empierrée (T15).



Fig. 9 - Four établi sur le flanc intérieur du tronçon 21.

- Un foyer circulaire de 1 m de diamètre. Il présentait une forme en cuvette creusée dans le fond du fossé en partie comblé et aussi sur une vingtaine de centimètres dans le substrat crayeux dont la rubéfaction était bien visible (tronçon 32). On y a recueilli la partie haute d'une bouteille (fig. 12, n° 8)
- Un empierrement crayeux grossièrement quadrangulaire de 1,60 m sur 1,80 m, aménagé sur le bord extérieur du fossé en cours de comblement (tronçon 26).
- Un foyer circulaire dont l'aménagement est intervenu à la fin de la phase d'effondrement du rempart, dans la partie la plus basse du profil d'équilibre (tronçon 30). Il a été creusé sur une vingtaine de centimètres et son diamètre faisait 66 cm. Une importante rubéfaction est apparue en périphérie sur 4 à 5 cm d'épaisseur.
- Deux autres foyers aménagés en fond de fossé dans des cuvettes circulaires de 70 cm de diamètre (tronçon 35). Ils s'intégraient dans un vaste épandage charbonneux mais ne présentaient pas de traces de rubéfaction évidentes. L'un d'eux a livré une armature perçante (fig. 13, n° 4)

LES MOBILIERS ARCHÉOLOGIQUES

Le fossé d'enceinte de Crécy-sur-Serre a livré du mobilier sur l'ensemble des secteurs fouillés, mais en quantités plus importantes dans la partie occidentale du retranchement où l'on trouve les aménagements domestiques les plus nombreux. On peut supposer que les structures d'habitat devaient être mieux représentées dans la partie occidentale de l'enceinte.

Des mobiliers résiduels issus d'occupations plus anciennes ont été recueillis dans le fossé sur une centaine de mètres depuis son extrémité orientale. Ils comprennent un important ensemble lithique du Tardenoisien moyen et surtout final (on y a observé notamment des armatures évoluées asymétriques) ainsi que deux productions céramiques appartenant à deux traditions culturelles du Néolithique moyen I. L'ensemble Cerny trouve des comparaisons sur différents sites régionaux que

Claude Constantin attribue à une phase récente du Cerny et qu'il définit comme un Cerny « Barbuise » en raison de similitudes qui se manifestent dans l'organisation du décor selon une structure en panneaux (Constantin, 1992). L'autre production présente des caractéristiques technologiques et stylistiques qui appartiennent au groupe de Menneville (Bischheim occidental) (Dubouloz, 1988 ; Jeunesse et al. 2004). Un dégraissant organique, une mousse, a été principalement employé et malgré une fragmentation très importante, quelques formes à profil en S ou à col distinct très éversé ont pu être restitués (NAZE 2004). Les vestiges attribués aux occupants de l'enceinte proviennent généralement de rejets domestiques où se trouvent mêlés tessons, restes de faune et artefacts lithiques en silex, en grès ou en calcaire coquillier. D'autres rejets sont plus sélectifs et évoquent plutôt des dépôts intentionnels, probablement associés à des considérations symboliques ou rituelles, qui rappellent ceux de l'enceinte à fossés multiples de Bazoches-sur-Vesle (Dubouloz et al. 1997). Les exemples les plus caractéristiques, une dizaine dont 5 dans le seul tronçon 30, montrent la présence d'un vase seul, parfois associé à un fragment de meule ou à des ossements (mandibules, omoplates). Le caractère isolé d'un récipient relève toutefois dans certains cas de rejets strictement domestiques : récipient incomplet, tessons dispersés sur l'un des flancs du fossé. Les vases qui suggèrent la présence d'un dépôt à connotation symbolique ont été retrouvés brisés mais complets avec les fragments répartis sur une surface restreinte. Le bris sur place est alors envisagé; c'est le cas en particulier pour la jarre à bandeau aplati du tronçon 30 (fig. 10; fig. 12, n° 18). La découverte de parures en os (fig. 14) ou de haches polies intactes pourrait aussi relever de ces comportements particuliers. L'essentiel de ces dépôts intentionnels sont intervenus au début de l'occupation de l'enceinte.

La répartition des mobiliers révèle que les interruptions n'ont pas donné lieu systématiquement à des rejets plus abondants. On observe ce phénomène



 $\label{eq:Fig. 10 - Depôt d'un vase complet (une jarre à bandeau aplati sous la lèvre).}$

pour quelques une d'entre-elles seulement et dans de nombreux cas, les rejets se répartissent sur toute la longueur du segment de fossé.

LA CÉRAMIOUE

La production céramique Michelsberg est caractérisée par une pâte serrée et noire à cœur, parfois brune et plus rarement brun clair ou orangée. La couleur de la surface intérieure est brun ocre, brun foncé ou noire et celle de l'extérieur est plutôt brun-rouge ou brune, ce qui se traduit pour l'aspect par une certaine hétérogénéité. La matière première employée pourrait être un limon local et diffère de celle utilisée pour la production Cerny, une argile géologique, et de celle qui caractérise les récipients Menneville et dont l'origine alluviale est très probable (observations microscopiques réalisées par Bruno Robert, Inrap). Une finition assez soignée des surfaces a été réalisée sur les différentes familles de récipients, mais l'altération de certains tessons par les sédiments limoneux ne permet pas toujours de l'observer.

Une évolution technologique concernant les dégraissants utilisés est apparue (fig. 11). L'analyse présentée dans le tableau de la figure 11 concerne 95 individus céramiques. Les récipients recueillis dans les phases de comblement les plus anciennes (phases 1 et 2) sont dégraissés avec un mélange de silex brûlé et du dégraissant organique qui constituait le principal ajout dans les productions céramiques du groupe de Menneville. Ce dégraissant a été identifié assez récemment : il s'agit d'une mousse : *Neckera crispa* (Constantin & Kuijper 2002). L'utilisation de

cette mousse associée au silex diminue dès le début de la phase 3 du comblement et devient rare ensuite, au profit du silex brûlé qui est employé seul et plus rarement en association avec de la chamotte ou du calcaire. Ces deux derniers ainsi que la coquille ont aussi été employés seuls pendant la phase 3, mais le silex domine encore très largement durant cette phase. L'association silex/mousse permet un rapprochement avec le Michelsberg de Belgique ou celui de l'extrême nord de la France car les sites chasséens ou Michelsberg du nord du Bassin parisien préfère utiliser un dégraissant calcaire ou la coquille pilée (Vermeersch 1993; Bostyn et al. 2006). Le mobilier céramique de l'enceinte de Spiere "De Hel" en bordure de l'Escaut (Belgique) montre aussi un abandon du dégraissant organique évoqué cidessus au profit du silex pilé (VANMONTFORT 2006).

La répartition des familles de récipients est assez homogène sauf pour les jarres qui ne sont représentées que dans la partie ouest. Les bouteilles (fig. 12, n° 1 et 8) ont un col tronconique ou éversé et leur couronne de préhensions est placée sur le diamètre maximal ou au-dessus et peut aussi être absente. Les formes à profil segmenté (fig. 12, n° 4, 7 et 11) possèdent une panse généralement ellipsoïdale, parfois carénée et certains vases montrent un col très développé. Les vases ou gobelets tulipiformes (fig. 12, n° 3 et 6) possèdent un col dont la base est souvent bien marquée. Les gobelets présentent une ouverture plus ou moins fermée (fig. 12, n° 2 et 5). Quelques formes ont un profil adouci ou en S et une panse sphérique (fig. 12, n° 15 et 16). Les jarres ou grands vases (fig. 12, n° 14, 17, 18 et 20) et les vases à provisions (fig. 12, n° 19) à panse sphérique ou

	organique (mousse)	organique + silex brûlé	silex brûlé	silex brûlé + chamotte	silex brûlé + calcaire	chamotte	calcaire	coquille	sans	nombre d'individus céram. analysés
Phase 3 (associée aux retombées de matériaux provenant de la levée interne)	1 (1,3 %)	2 (2,7 %)	52 (69,3 %)	1 (1,3 %)	1 (1,3 %)	4 (5,3 %)	7 (9,3 %)	2 (2,7 %)	5 (6,7 %)	75
Fin phase 2 ou début phase 3	-	3 (27,3 %)	6 (54,5 %)	-	-	-	1 (9,1 %)	-	1 (9,1 %)	11
Phase 1 et 2 (avant démantè- lement de la levée interne)	-	9 (100 %)	-	-	-	-	-	-	-	9
Total	1 (1,1 %)	14 (14,7 %)	58 (61,1 %)	1 (1,1 %)	1 (1,1 %)	4 (4,2 %)	8 (8,4 %)	2 (2,1 %)	6 (6,3 %)	95

Fig. 11 - Tableau des dégraissants utilisés selon les différentes phases du comblement. Les quantités signalées correspondent à des individus céramiques.

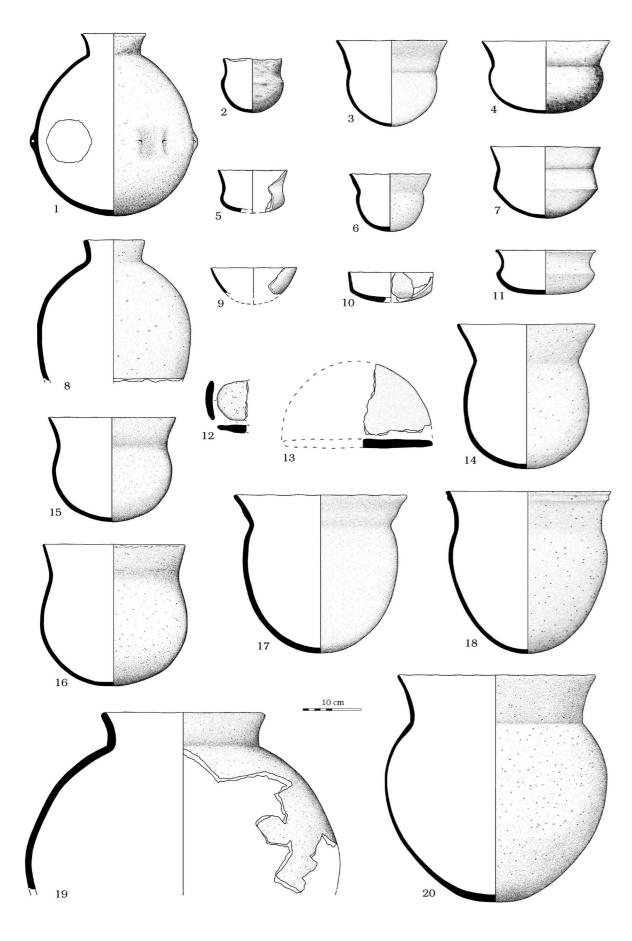


Fig. 12 - Sélection de formes céramiques : bouteilles (1, 8), gobelets (2, 5), tulipiformes (3, 6), formes à profil segmenté (4, 7, 11), coupelle (9), écuelle carénée (10), languette de puisoir (12), plat à pain (13), profils en S (15, 16), jarres et grands vases à col (14, 17, 18, 20), vase à provisions (19).

de forme ovoïde montrent un col tronconique ou légèrement éversé dont la séparation avec la panse est généralement bien marquée. Pour compléter cet ensemble, il faut ajouter les coupelles en calotte sphérique (fig. 12, n° 9), les plats à pain (fig. 12, n° 13), les marmites (deux fragments), un exemplaire d'écuelle carénée (fig. 12, n° 10) et une languette de puisoir (fig. 12, n° 12).

L'essentiel du mobilier céramique de l'enceinte de Crécy-sur-Serre (fig. 12) trouve de nombreuses comparaisons en direction du sud sur le site de Bazoches dans la vallée de la Vesle (Dubouloz, 1998) et sur différents gisements du Michelsberg ancien de la vallée de l'Aisne comme Maizy, Concevreux ou Cuiry-lès-Chaudardes (Le Bolloch 1984; Le BOLLOCH et al. 1986). Pour quelques récipients (gobelet, bouteille sans couronne de préhensions, écuelle carénée, profil segmenté) fig. 12, n° 2, 8, 10 et 11), les comparaisons s'orientent plutôt vers les sites retranchés de Jonquières, Catenoy ou Bouryen-Vexin dans l'Oise, en direction du sud-ouest, qui caractérisent les phases anciennes du Chasséen septentrional (Blanchet & Martinez 1986). La présence de deux récipients du type marmite pourrait traduire une influence discrète du groupe de Noyen (Henocq-Pochinot & Mordant 1991).

L'INDUSTRIE LITHIQUE

Les occupants de l'enceinte de Crécy-sur-Serre pouvaient trouver du silex sur place ou dans un rayon qui ne dépassait pas une dizaine de kilomètres. Ces matières premières, dont la qualité et les modules sont fort variables, proviennent de différents horizons géologiques fréquemment remaniés et sont toutes attestées dans la production lithique associée à l'occupation Michelsberg. Une grande partie provient du Turonien supérieur et plus probablement des formations résiduelles argileuses à silex qui en sont issues. Ce silex noir à cortex blanc se présente en rognons très involués. Il est présent dans le Marlois, à une dizaine de kilomètres en direction du nord-est. Une autre partie est issue des galets de silex à cortex noir ou verdis que l'on trouve à la base des buttes de sables de Bracheux, dans le Thanétien moyen, au contact avec la craie secondaire. Les plus proches affleurements sont situés à 2,5 km du site. Le silex recueilli sur place provient des alluvions anciennes de basse et haute terrasses, bien représentées entre Crécy-sur-Serre et Marle, en particulier sur le versant opposé. D'autres matières exogènes sont présentes en faibles quantités : le silex bartonien qui provient du sud de la vallée de l'Aisne et un silex de la région de Spiennes (Belgique).

Les artefacts en silex, déchets de taille et outils, sont présents dans tous les tronçons fouillés mais en quantités nettement plus importantes dans la partie ouest. Il ne sera pas tenu compte des segments 5, 6 9 et 10 qui ont livré des mobiliers résiduels, ce qui donne un total de 3 460 pièces. Parmi les produits de débitage recueillis, hors esquilles et cassons, les éclats dominent très largement (93,4 %), puis viennent les éclats laminaires (4,6 %), les lamelles (0,8 %), les lames (0,7 %) et les éclats lamellaires (0,5 %). La présence d'éclats entièrement corticaux (3 % des éclats non utilisés) révèle qu'une partie de la production d'éclats a été entièrement réalisée sur place. La technique de débitage employée pour obtenir les éclats simples ou laminaires est la percussion directe dure. Les nucléus ont le plus souvent une forme prismatique à plans de frappe multiples. D'autres ont été aménagés sur de très petits rognons ou des galets qui conservent d'importantes plages corticales et possèdent un plan de frappe unique. Bien que des lames soient présentes à Crécy-sur-Serre, aucun indice de débitage laminaire sur place n'y est attesté.

Les outils sont principalement réalisés sur éclats (79,4 % de la totalité des outils sur produits de débitage), puis sur éclats laminaires (14,1 %), sur lames (5,5 %) et plus rarement sur lamelles (1 %). Les pièces façonnées sont essentiellement des haches polies réalisées le plus souvent avec les silex tertiaires du Lutétien et du Bartonien que l'on trouve en direction du sud à partir d'une quarantaine de km ou celui de la région de Spiennes en Belgique à environ 90 km au nord de Crécy-sur-Serre (fig. 13). Certaines grandes lames régulières ont les mêmes origines.

L'outillage réalisé sur produits de débitage comprend 306 pièces (fig. 13). Les éclats retouchés sont les plus abondants (28,4 %) puis viennent les grattoirs sur éclat (19,6 %), les éclats simples utilisés (11,4 %), les couteaux à dos naturel ou abattu sur éclat simple ou laminaire (8,8 %), les éclats laminaires retouchés (6,2 %), les lames retouchées (3,3 %), les denticulés sur éclat (2,9 %), les armatures tranchantes sur éclat (2,6 %), les éclats à coches (2,6 %), les éclats laminaires utilisés (2,6 %) et en proportions plus faibles d'autres types dont les perçoirs, les burins, les lames utilisées, les troncatures, les microdenticulés, les grattoirs sur éclat laminaire, les armatures perçantes et le tranchet (une seule occurrence).

L'industrie lithique de cette enceinte présente des caractéristiques déjà observées sur d'autres sites du Néolithique moyen II dans le Bassin parisien (Augereau & Hamard, 1991; Augereau, 2004). Il s'agit en particulier de l'utilisation préférentielle des ressources locales, de la mise en œuvre de la technique de la percussion dure pour l'obtention d'éclats, de la présence d'une composante laminaire qui est une particularité du Michelsberg, de la bonne représentation des couteaux à dos que l'on retrouve sur les sites chasséens de l'Oise et de la rareté du tranchet. Les armatures perçantes sont par contre moins bien représentées que les tranchantes, mais les ramassages de surface ont livré une série

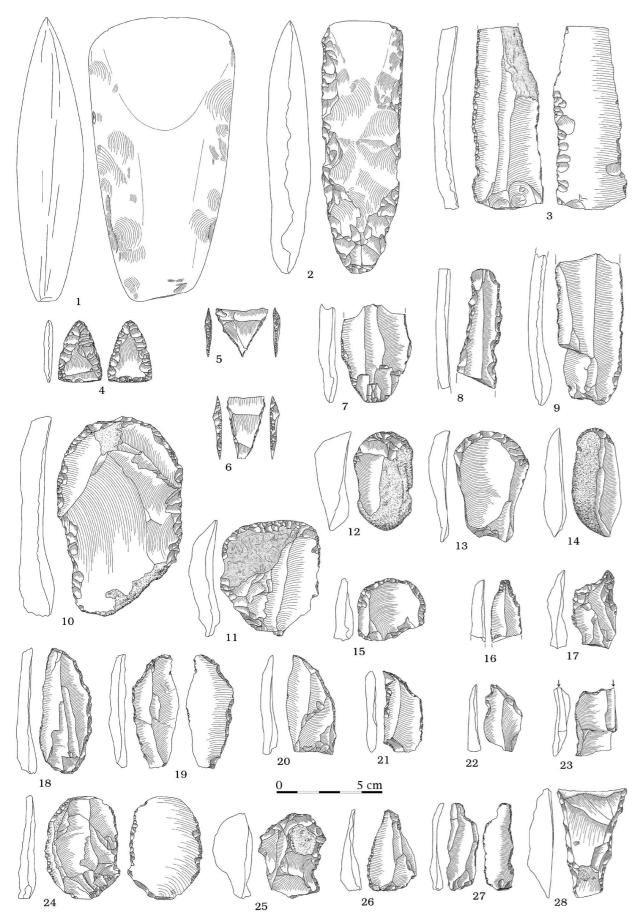


Fig. 13 - Sélection de pièces lithiques (silex): haches polies (1, 2), lames retouchées (3, 7 à 9), flèche perçante (4), flèches tranchantes (5, 6), grattoirs sur éclat (10 à 13, 15), grattoir sur éclat laminaire (14), perçoirs (16, 17), couteaux à dos abattu (18 à 21), outil à coches (22), burin d'angle (23), éclat retouché (24), denticulé (25), micro-denticulé (26), éclat laminaire retouché (27), tranchet (28).

d'armatures foliacées qui sont tout à fait dans la tradition Michelsberg. Les lames sont représentées par 20 pièces réalisées avec des matières premières de provenances diverses (silex bartonien et autres matières d'origines inconnues dont un silex gris opaque). Aucune n'est entière et le talon, lisse ou punctiforme, est présent pour trois d'entre-elles. Leur longueur devait, pour les plus grandes, dépasser une dizaine de cm. Leur largeur est comprise entre 1,2 et 3,2 cm et leur épaisseur se situe entre 3 et 8 mm (fig. 13, n° 3, 7 à 9). Certaines présentent une grande régularité (nervures parallèles) et une courbure peu prononcée qui témoignent d'une haute technicité avec un débitage par percussion indirecte.

LE GRÈS ET AUTRES MATÉRIAUX

Le grès est présent dans presque tous les tronçons, mais il est aussi plus abondant dans la partie occidentale de l'enceinte. Une des matières premières utilisées est accessible sur place au niveau notamment des argiles de décarbonatation qui se sont formées au sommet de la craie campanienne. Le grès a servi pour la confection de matériels de mouture, de broyons et de percuteurs. Ces deux derniers montrent le plus souvent une abrasion localisée sur une arête ou une extrémité et rarement sur la périphérie complète ou la surface totale. Un grès quartzite probablement issu des alluvions anciennes a également été récupéré.

Le calcaire coquillier a aussi été employé pour réaliser des meules ou molettes. On le trouve dans des terrains tertiaires situés à une quinzaine de km vers le sud. L'arkose est attestée dans un cas pour la fabrication d'une meule.

LA FAUNE ET L'INDUSTRIE OSSEUSE

Conformément à ce qui a été signalé pour la céramique, le silex et le grès, les rejets d'ossements sont plus nombreux dans la partie occidentale de l'enceinte, entre les tronçons 25 et 30. Ils sont également abondants sur l'extrémité orientale, au niveau des tronçons 5 et 6, où l'on a observé la présence des mobiliers résiduels attribués au Tardenoisien, au Cerny et au groupe de Menneville.

L'étude de ces restes est réalisée par Lamys Hachem. Sur un ensemble de 94 ossements déterminés pour l'instant, qui correspondent aux tronçons situés entre le n° 9 et le n° 22, les espèces domestiques sont les mieux représentées (73 %). C'est le bœuf qui domine (33 %), suivi à part égale par les caprinés (20 %) et le porc (20 %). La part concernant la faune sauvage est donc importante avec 27 % de cet ensemble. C'est le cerf le mieux représenté, près de la moitié des restes de faune sauvage et 13 % du total. Il est suivi par le lièvre, l'aurochs, le sanglier et le blaireau (HACHEM 2004).





Fig. 14 - Parures en os du tronçon 29 : une perle tubulaire (os de capriné) et une pendeloque (carnassière de loup).

L'industrie osseuse comprend quelques lissoirs et grattoirs réalisés sur os de bœuf, un percuteur en bois de cerf et deux parures. Ces dernières ont été recueillies dans le tronçon 29 ; l'une est une pendeloque obtenue en sectionnant une partie de la mandibule inférieure d'un loup au niveau d'une carnassière et l'autre est une perle tubulaire réalisée à partir d'un os de capriné (fig. 14).

CONCLUSION

En raison de sa position géographique, l'enceinte de Crécy-sur-Serre peut apporter une contribution non négligeable pour mieux appréhender les dynamiques culturelles qui se manifestent au début du Néolithique moyen II dans le nord-est du Bassin parisien. C'est actuellement le seul gisement Michelsberg fouillé dans le bassin de la Serre, or celui-ci occupe une position intermédiaire entre la Belgique et l'extrême nord de la France, d'une part, et les régions déjà documentées dans le nord-est du Bassin parisien (vallée de l'Aisne et moyenne vallée de l'Oise), d'autre part. L'utilisation du silex brûlé et d'une mousse comme dégraissants pour la céramique, et l'évolution qui se traduit par l'abandon de ce dégraissant organique au profit du silex, permet un rapprochement technologique avec les sites Michelsberg belges ainsi qu'avec différents gisements du Néolithique moyen II de la région Nord-Pas-de-Calais. Pour la typologie des formes céramiques, par contre, les références les plus nombreuses s'orientent vers les ensembles qui caractérisent le Michelsberg ancien dans le bassin de l'Aisne. Des formes typiques de cette entité

403

02 Tetouche (27), Hunchet (20).

culturelle y sont bien représentées à Crécy-sur-Serre et l'influence chasséenne est présente. L'existence d'une composante laminaire dans l'industrie lithique est une caractéristique des ensembles Michelsberg.

Le fossé est la seule structure conservée sur ce gisement, mais sa fouille exhaustive (Une dernière campagne a été réalisée en 2010 et a permis de terminer la fouille du fossé) aura livré diverses informations (variabilité morpho-dimensionnelle, présence d'aménagements domestiques, dépôts détritiques ou symboliques) qui contribueront à l'approfondissement des connaissances sur ces établissements.

Remerciements

Remerciements à toutes les personnes qui ont participé à ces recherches ainsi qu'aux propriétaires, D. Lemaître, G. et P. Gabet, M. Baudrin et aux municipalités de Crécy-sur-Serre, Mortiers et Chalandry.

BIBLIOGRAPHIE

AUGEREAU Anne (2004) - L'industrie du silex du V^e au IV^e millénaire dans le sud-est du Bassin parisien. Rubané, Villeneuve-Saint-Germain, Cerny et groupe de Noyen. Documents d'archéologie française n° 97. Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

AUGEREAU Anne & HAMARD Danièle (1991) - « Les industries lithiques du Néolithique moyen II des vallées de la Petite-Seine, de l'Aisne et de l'Oise » dans *Identité du Chasséen*, Actes du colloque International de Nemours 1989. Mémoires du Musée de Préhistoire d'Ile-de-France, 4, p. 235-249.

BLANCHET Jean-Claude & MARTINEZ Roger (1986) - « Vers une chronologie interne du Chasséen dans le Nord du Bassin parisien » dans *Le Néolithique de la France. Hommage à G. Bailloud.* Picard, Paris, p. 331-342.

BOSTYN Fançoise., DEMOLON Pierre, FRANGIN Elsa & SEVERIN Christian (2006) - « Un site d'habitat du Néolithique moyen II à Lauwin-Planque (Nord): premiers résultats » dans *Impacts interculturels au Néolithique moyen.* Du terroir au territoire : sociétés et espaces, Actes du 25° colloque interrégional sur le Néolithique. Dijon, 2001. Revue archéologique de l'Est, 25° supplément, p. 319-334.

CONSTANTIN Claude (1992) - « La céramique du groupe de Cerny dans la vallée de l'Aisne », *Revue archéologique de Picardie*, n° 1/2, p. 11-26.

CONSTANTIN Claude & KUIJPER Wim J. (2002) - « Utilisation de mousse comme dégraissant dans des céramiques néolithiques de France et de Belgique », Bulletin de la Société Préhistorique Française, tome 99, n° 4, p. 775 à 783.

DUBOULOZ Jérôme (1988) - *Le style de Menneville et les débuts du Chalcolithique dans la France du Nord*. Thèse de 3^e cycle, Université Paris I, Panthéon, Sorbonne, 3 volumes.

DUBOULOZJérôme (1998) - « Réflexions sur le Michelsberg ancien en Bassin parisien » dans Die Michelsberger Kultur

und ihre Randgebiet. Probleme des Enstehung, Chronologie und des Siedlungswesens. Internationales Kolloquium Hemmenhofen, février 1997. (Baden-Würtemberg, Allemagne), p. 1-14.

DUBOULOZ Jérôme, HAMARD Danièle & LE BOLLOCH Mariannick (1997) - « Composantes fonctionnelles et symboliques d'un site exceptionnel : Bazoches-sur-Vesle (Aisne), 4000 avant J.-C » dans Espaces physiques espaces sociaux dans l'analyse interne des sites du Néolithique à l'âge du Fer, 119e congrès CTHS, Amiens, 1994, p. 127-144.

HACHEM Lamys (2004) - « La faune de Crécy-sur-Serre » dans NAZE Gilles - *Rapport d'activité Crécy-sur-Serre "La Croix Saint-Jacques"*, rapport de fouille programmée 2004, Service régional de l'Archéologie de Picardie, 57 p., 53 fig. h. t.

HENOCQ-POCHINOT Chantal & MORDANT Daniel (1991) - « La marge sud-est du Bassin parisien : Chasséen et Néolithique moyen Seine-Yonne » dans *Identité du Chasséen*. Actes du colloque International de Nemours 1989. Mémoires du Musée de Préhistoire d'Île-de-France, 4, p. 199-210.

JEUNESSE Christian, LEFRANC Philippe & DENAIRE Anthony (2004) - Groupe de Bischheim, origine du Michelsberg, genèse du groupe d'Entzheim. La transition entre le Néolithique moyen et le Néolithique récent dans les régions rhénanes. Cahiers de l'Association pour la Promotion de la Recherche Archéologique en Alsace. Tomes 18/19 (2002/2003), 280 p.

LE BOLLOCH Mariannick (1984) - « La culture de Michelsberg dans la vallée de l'Aisne » dans *Le Néolithique dans le nord de la France et le Bassin parisien*, Actes du 9^e colloque interrégional sur le Néolithique, Compiègne 1982. 1ère partie, Revue archéologique de Picardie, n° 1/2, p. 133-145.

LE BOLLOCH Marannick , DUBOULOZ Jérôme & PLATEAUX Michel (1986) - « Sauvetage archéologique à Maizy (Aisne) : Les sépultures rubanées et l'enceinte de la fin du Ve millénaire », Revue archéologique de Picardie, n° 1/2, p. 3-12.

NAZE Gilles (1998, 2000, 2002 à 2005, 2007 à 2009) - *Crécysur-Serre "La Croix Saint-Jacques"*. Rapports de fouilles programmées. Service régional de l'archéologie de Picardie. 1998 : 25 p., 31 fig. h. t. ; 2000 : 43 p., 36 fig. h. t. ; 2002 : 37 p., 39 fig. h. t. ; 2003 : 37 p., 55 fig. h. t. ; 2004 : 57 p., 53 fig. h. t. ; 2005 : 44 p., 56 fig. h. t. ; 2007 : 43 p., 43 fig. h. t. ; 2008 : 42 p., 42 fig. h. t. ; 2009 : 42 p., 45 fig. h. t.

NAZE Gilles (2004) - « Les composantes Cerny et Bischheim occidental de l'enceinte de Crécy-sur-Serre (Aisne)» dans JEUNESSE Christian, LEFRANC Philippe & DENAIRE Anthony (2002/2003) - Groupe de Bischheim, origine du Michelsberg, genèse du groupe d'Entzheim, Cahiers de l'A.P.R.A.A., tomes 18/19, p. 243-250.

VANMONTFORT Bart (2006) - « Considérations fonctionnelles sur le choix des dégraissants organiques à Spiere-De Hel (Bassin de l'Escaut) ». Cahier des thèmes transversaux ArScAn (vol. VII). Thème VII: outils et méthodes, p. 101-104.

VERMEERSCH Peter-M. (1993) - « Le Michelsberg en Belgique et ses rapports avec les pays limitrophes » dans *Actes du XIII^e Colloque Interrégional sur le Néolithique,* Metz 1986. Éd. de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris. DAF n° 41, p. 155-164.

L'auteur

Gilles NAZE, bénévole 13 rue Léon Gruel F - 02870 Fourdrain Gilles.naze@orange.fr

Résumé

Le retranchement a été établi sur un plateau peu élevé en bordure de la Serre, un affluent de l'Oise. Le fossé d'enceinte, seule structure reconnue pour le Néolithique moyen II, délimite sur trois côtés une surface subrectangulaire d'une quinzaine d'hectares. La variabilité morpho-dimensionnelle du fossé d'enceinte ne permet pas d'envisager la présence d'un rempart de conception standardisée sur la totalité du développement périphérique. Divers aménagements domestiques ont été observés dans le comblement du fossé (four, structure de combustion empierrée, foyers). Aux rejets détritiques classiques s'ajoutent quelques dépôts qui semblent témoigner de manifestations plus symboliques. La typologie céramique se prête à de nombreuses comparaisons avec les mobiliers des sites Michelsberg ancien des vallées de l'Aisne et de la Vesle, plus au sud. Quelques récipients sont d'inspiration chasséenne. Les dégraissants employés (silex brûlé, mousse), par contre, permettent un rapprochement avec la Belgique et la région Nord - Pas-de-Calais.

Mots-clefs : Néolithique moyen II, Michelsberg, fossé d'enceinte, aménagements domestiques, céramique, lithique.

Abstract

The site is located on a low plateau next to the river Serre, a tributary of the Oise. The ditch, only feature dating from middle Neolithic II, is 850 metres long and delineates three sides of a sub-rectangular area of about fifteen hectares. It is formed by a succession of segments of very variable length. The eastern end of the ditch coincides with a locally marked escarpment, while there is no topographic break between the western end and the alluvial zone. The section and dimensions of the ditch show considerable variation, rendering unlikely the presence of a regular bank along the whole length of the enclosure. No traces of an internal palissade were preserved. Various domestic features were observed in the ditch fill, including an oven, hearths and a feature with burnt stones. Most finds come from the western part. As well as classic domestic waste, there are deposits which seem to reflect more symbolic behaviour. The ceramic typology offers numerous comparisons with the early Michelsberg sites of the Aisne and Vesle valleys, further to the south. Some vessels are of Chasséen inspiration and are more comparable with finds from ditched sites in the Oise, defining the early northern Chasséen. However, use of moss and burnt flint as pottery temper indicates a technological connection with Belgium and the Nord - Pas-de-Calais region. The flint industry includes blades, which is a characteristic of Michelsberg.

Keywords: middle Neolithic II, Michelsberg, ditch, domestic features, ceramic, flint industry.

Zusammenfassung

Die Verschanzung wurde auf einem wenig hohen Plateau am Ufer der Serre, eines Zuflusses der Oise errichtet. Der Umfassungsgraben, die einzige für das Mittelneolithikum II erkannte Struktur, begrenzt eine annähernd rechteckige Fläche von an die 15 ha. Die in morphologischer und dimensionaler Hinsicht vielseitige Gestaltung des Umfassungsgrabens lässt nicht auf einen in seinem gesamten Verlauf normierten Wall schließen. In der Verfüllung der Grabens wurden die Reste verschiedener Siedlungsstrukturen (Ofen, mit Steinen ausgelegte Verbrennungsstruktur, Feuerstellen) beobachtet. Zu den üblichen Abfällen kommen einige Depots, die von symbolischeren Handlungen zu zeugen scheinen. Die Typologie der Keramik bietet sich für Vergleiche mit dem Material der Fundplätze des älteren Michelsberger Horizontes des Aisne-Tals und der Vesle weiter südlich an. Einige Gefäße lassen auf Einflüsse des Chasséen schließen. Die Magerungsmittel (verbrannter Feuerstein, Moos) legen dagegen eine Annäherung mit Belgien und der Region Nord-Pas-de-Calais nahe.

Schlagwörter: Mittelneolithikum II, Michelsberg, Umfassungsgraben, häusliche Einrichtungen, Keramik, Steinmaterial.

Traduction: Isa ODENHARDT-DONVEZ (donvezservit@wanadoo.fr).